Comment préparer sa L2 sans avoir fait de L1 en droit ?

Par **Manon0184**, le **02/08/2021** à **11:15**

Bonjour,
En septembre, après une prépa littéraire, je rentre directement en L2 de droit.
Je suis assez inquiète à l'idée de ne pouvoir rattraper mon retard. Avez-vous des conseils à me donner sur les impératifs à connaître pour l'entrée en deuxième année ?
Des conseils sur la méthodologie ?
Merci sincèrement par avance !

Par **Isidore Beautrelet**, le **02/08/2021** à **12:00**

Bonjour

Effectivement, vous l'avez compris la problème concernera la méthodologie. Il faudra vous procurer une manuel de méthodologie juridique type "je veux réussir mon droit".
N'hésitez pas à faire un tour dans notre section "Méthodologies" dont le lien apparait dans ma signature

Ensuite, si la fac où vous êtes propose du tutorat aux L1, essayez de voir si vous pouvez vous incruster.
Cela vous permettra de travailler la méthodologie.

Essayez d'emprunter un manuel d'intro au droit et droit constitutionnel car ce sont les deux matières principales de la L1. Bien évidemment, il ne sera pas utile de tous lire, mais ça vous servira si un cours fait appelle à des connaissances de L1.

Enfin, je pense qu'il est peut-être bien de vous signaler à vos chargés de TD que vous avez directement intégré la L2.
Je suis moi même chargé de TD et j'invite les étudiants dans votre cas à me contacter par mail. Histoire de ne pas m'acharner sur eux s'ils sèchent sur une question de niveau L1/L2 ?

Par **LouisDD**, le **13/08/2021** à **19:29**

Bonjour

Juste pour vous dire que je connais quelqu'un ayant également fait une année de prépa

littéraire avant d'être acceptée en L2, la remise à niveau sur la méthodologie se fait en TD qu'il faudra faire rigoureusement, et d'après elle le fait d'étudier le droit des obligations en L2 met bien dans le bain du juridique et c'est une matière assez fondamentale pour la suite, donc on va dire qu'il n'y a pas tant de lacune que ça en sautant la L1, peut être revoir les cours d'intro au droit privé, se faire une petite culture de droit constitutionnel, mais sinon c'est clairement en L2 que le vif du droit de profile.

Donc pas de panique, pas besoin d'y passer vos vacances, profitez en plutôt à fond car malheureusement les années universitaires risquent à venir d'être encore toute perturbée...

Pour clôturer, la personne dont je parle à terminé son M2, sans jamais passer par la case rattrapage. Donc tout est possible a qui s'en donne les moyens ?

Bonne soirée

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés